



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



NOTRE TOMBOLA DE L'ENTRAIDE

Nous sommes heureux, chers amis, de vous faire part du magnifique succès de notre tombola de l'Entr'aide.

Déjà les mandats affluent au siège de l'Amicale. Le départ de la tombola est bien donné. Merci à tous et... continuez.

Nous constatons avec joie que vous appliquez les consignes qui vous ont été données dans notre circulaire.

En effet, nous recevons beaucoup de mandats complets, c'est-à-dire loterie et cotisation 1956. Cela facilite notre trésorerie. Car savez-vous que la mise en recouvrement des mandats-cotisation a coûté à notre budget la somme énorme, pour nos finances, de cinquante mille francs, en 1955.

C'est pour éviter cette dépense supplémentaire que nous vous prions tous de profiter de l'envoi des fonds de la tombola pour nous régler votre cotisation 1956. A un mois près, cela vous évitera, à vous aussi, des frais d'envoi supplémentaires.

A l'occasion du tirage de notre tombola, nous ferons paraître un numéro spécial du

« Lien ». Nous vous recommandons donc de nous donner, soit au verso du talon de mandat, soit par lettre, de vos nouvelles afin que nous puis-

sions les faire parvenir à vos anciens compagnons de captivité.

Nous sommes heureux, également, de constater qu'un

grand nombre de dons accompagnaient vos envois. Nous vous remercions de votre générosité pour nos malades. Dans notre travail de solida-

rité il ne faut pas lésiner. Souvenez-vous que nous devons aider de nombreux orphelins, secourir un grand nombre de malades.

Nous vous recommandons surtout, si vous ne pouvez placer tous les billets, de nous retourner les invendus afin que nous puissions les faire parvenir aux camarades qui nous en redemandent. Mais dix billets de tombola sont si faciles à placer !

Au travail, camarades V.B. Déjà nous sommes satisfaits des premiers résultats obtenus.

On pourrait vous citer des exemples magnifiques : des veuves, des malades en sana, des enfants ont réussi des placements merveilleux.

Jamais notre grande famille V.B. n'a montré un tel enthousiasme pour la réussite d'une grande œuvre de solidarité.

Bravo à tous et continuez. Il nous faut le Million de l'Entr'aide.

Montrons que nous, les P.G. du V.B., et nous seuls, sommes capables de mener à bien notre œuvre sacrée.

Au travail, chers amis, et merci.

H. Perron.

RETENEZ BIEN CETTE DATE :

Dimanche 26 Février 1956

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU V B

avec

TIRAGE DE LA LOTERIE

Un grand nombre de nos camarades nous écrivent pour nous demander des renseignements au sujet, soit de la Carte du Combattant, soit du pécule, soit pour une demande de pension, etc., etc...; bref, tout ce qui intéresse le Mouvement prisonnier.

Nous faisons bien entendu tout notre possible pour leur donner satisfaction. Mais il

Recommandation

arrive que notre réponse se fasse tardivement, soit par suite de vacances, soit que le responsable ne passe pas tout de suite au bureau. N'oubliez pas que vos dirigeants sont des bénévoles et qu'ils ont, eux aussi, leurs préoccupations. D'autre part, nous constatons que la plupart des demandes formulées ont leur solution dans le journal « Le Lien ». Aussi bien, pour avoir une réponse rapide, nous dirons même instantanée, consultez donc avant de nous écrire votre collection de bulletins.

Car les deux pages intérieures réservées à l'U.N.A.C. et dirigées par notre ami Moysse, responsable du Pool des Journaux, contiennent tous les renseignements susceptibles d'intéresser les anciens P.G. Tout ce qui intéresse le « monde

prisonnier » est donc publié dans votre « Lien ». Conservez donc précieusement votre bulletin mensuel. Et, quand vous serez à la recherche d'un renseignement, consultez votre collection. Vous y trouverez sûrement la réponse.

Anciens P.G. votre « Lien » vous est indispensable.

Conservez-le.

« Le Lien ».

Et le soleil luit pour tous

Immanquablement mon papier arrive encore un mois en retard.

Je vais une fois de plus encourir les foudres de mon terrible rédacteur en chef, et, bien entendu, le prix de la pige va encore être diminué, d'autant que, suivant une habitude devenue immuable, je me contenterai de me limiter au seul compte rendu « Boustifaille et assimilés ».

Mais revenons au sujet qui vous intéresse : notre Journée du 9 novembre.

Il faut croire que la présence des abbés Bonnichon et Vernoux nous valent les faveurs du ciel, car, aussi bien qu'à Compiègne, l'an dernier, un temps splendide illumine les ors et les roux des superbes frondaisons qui bordent la rivière.

Le restaurant de « la Pomme d'Api » nous accueille avec sa pergola tout ombragée sous laquelle nous sommes heureux de nous abriter après la longue marche que nous venons de faire. C'est la guinguette de notre jeune temps, modernisée, bien sûr, comme tous les établissements des bords de la Marne, et on regrette un peu le décor que peignirent Renoir et ses contemporains. Mais le passage des scooters et des autos nous éloigne bien du temps des fiacres. Il ne faut pas être trop rétrograde.

Quelques marches nous conduisent à la salle des agapes, artistiquement décorée par les soins de nos toujours dévoués membres du Bureau. Trois immenses tables attendent les 150 convives qui prennent bientôt place après avoir sacrifié sur l'autel du petit dieu apéritif.

Belges et Français s'installent sous les plis des drapeaux de nos deux nations indéfectiblement réunies.

Le bruit des mâchoires commencent son petit jazz dentaire, et, entre la poire et le fromage, un plat de discours nous est servi : l'adjoint au maire de Joinville, David, Langevin, Fromentin se succèdent; ce dernier s'esquive avec grâce devant Langevin qui vient de parler, puis nous lit une

lettre d'excuse d'un camarade retenu, et, très en verve, donne son appréciation sur l'Amicale qui, à son sens, devient une « Amicale de Familles de Prisonniers », et termine en commentant des histoires familiales qui déchainent des rumeurs nuancées.

Les discours sont interrompus d'émissions de « La Brabançonne » et de « La Marseillaise » écoutées avec respect, presque au garde-à-vous, et reprises au refrain par toute l'assistance.

Notre ami David, des V belges, avec cet esprit qui fait la pige aux Parigots, remarque que tous les discours sont prononcés du même côté de la salle et réclame un orateur à l'autre bout de la table. Le dernier de la rangée est Nénon, du V A, qui prend la parole et, avec brio, nous torche en un clin d'œil une riposte qui concréte toute la joie et la bonne humeur qui ne cessent de régner dans nos réunions.

Cette intervention clôt la séquence des orateurs. Le café est servi. La salle est débarrassée de ses tables afin de laisser libre champ aux danseurs. Quelques-uns vont demander une caresse aux derniers rayons de soleil qui illuminent les bords de la Marne où de nombreux pêcheurs et promeneurs goûtent les tardives manifestations de Phœbus qui ne veut pas désarmer.

Mais l'ombre des grands arbres descend lentement jetant un manteau sur la rivière. Le soir va tomber. Dans la salle de banquet, le pick-up déverse ses tangos et ses blues, et les couples s'en donnent à cœur-joie.

Nous avons l'immanquable tombola, et les cris fusent lorsqu'un heureux gagnant emporte son lot. La danse reprend ensuite seulement interrompue par l'intermède offert gracieusement par Mlle Michèle Jeanson, laquelle chante ordinairement à l'orchestre Gérard Leffrère. Successivement, elle nous interprète « Les Lavandières du Portugal », « Coin de rue », « Les Amoureux du Havre », « Toi qui ne ressembles à personne ».

(Voir la suite page 4)

Un ami belge nous écrit

On dit parfois : « Les absents ont tort ! »

Eh bien ! c'est encore vrai cette fois-ci.

De sympathiques camarades français sont venus nous chercher, le dimanche matin, à notre hôtel de la rue de Provence (ici je souligne, en passant, la rue ! Les organisateurs ont peut-être voulu nous faire connaître le « folklore parisien »). Donc nous avons été pilotés, je dirais même conduits, vers la petite cité bien connue du cinéma français.

La réception à la mairie fut très simple et très cordiale dans une atmosphère de vraie camaraderie.

Puis les gestes pieux que ceux qui se rappellent adressent toujours à leurs camarades disparus, à toutes leurs occasions de rencontres.

Enfin c'est le banquet, le moment tant attendu. Et, déjà, dans la cour, au bar, sur le bord de la Marne, les « tu t'en souviens », « te rappelles-tu » se font entendre. Souvenirs déjà vieux de dix à quinze ans, sortis du passé pour présider à cette journée. Comme tout le monde a changé ! comme nous avons vieilli ! Mais, nous, nous trouvons toujours dans nos cœurs ce qui n'a pas changé, ce qui n'a vieilli : cette grande amitié franco-belge, qui, pour nous, n'est pas un vain mot, cette amitié que les Allemands sentaient si bien puisque, nous les Belges, ils nous appelaient aussi les Franzosen.

Mais, à cette fête du souvenir, nous n'étions pas suffisamment nombreux. Trop de vides dans les rangs ! Oh ! je sais, le coût de la vie, les frais occasionnés, etc., etc... eh bien non ! car on peut remarquer à toutes ces manifestations plus de présents qui habitent les provinces éloignées que ceux de la ville où se passe le Congrès. Et c'est ainsi, aussi bien en Belgique qu'en France, et c'est bien dommage.

Le repas fut très animé et très joyeux, les Belges buvant le vin français de façon à se faire une réserve jusqu'à l'an prochain. Les discours, les fleurs aux dames, les

toasts portés à cette amitié, et puis certains pensent au retour. Il le faut car demain c'est lundi et la vie recommence.

Nous restons cependant une bonne trentaine après la sauterie. De nouveau, nous nous retrouvons à table pour un « casse-croûte ».

Deux généreux chauffeurs nous firent voir Paris la nuit, en voiture, pour le retour à l'hôtel, comme, quelques heures plus tôt, nous avions pu faire le tour de Nogent et ses guinguettes sur les bords de la Marne. Je remercie en passant ces camarades et leurs épouses.

Une bien belle journée que celle du 9 octobre; d'autant plus que le soleil y était largement représenté.

Vous voyez bien que j'avais raison en disant que les absents avaient eu tort.

Je ne pourrais pas terminer sans parler de cette chateaucuse réception dans cette famille du camarade Perpette, de Joinville, le lundi soir. Il n'est pas possible de trouver une expression pour définir le sentiment que nous inspira cette franche cordialité, cette impression de « chez nous » que nous avions dans ce ménage bien français. Aussi bien, j'adresse à cette famille tous les sentiments qu'un Belge peut éprouver envers un Français, c'est-à-dire une indéfectible amitié. Et, camarade Perpette, c'est à charge de revanche.

Armand Ista,
de Liège.

UNE LETTRE DE LA DÉLÉGATION BELGE

Je viens vous exprimer, au nom de la délégation belge, mes plus vifs remerciements pour le chaleureux accueil reçu à Joinville-le-Pont.

Soyez assez aimable de transmettre à tous vos collaborateurs toutes nos félicitations pour leur organisation impeccable. Je réitère tous mes remerciements à la Municipalité de Joinville pour sa charmante réception...

P. Roland,
Président des Amicales belges des Stalags V.



Les unes après les autres, les Amicales qui composent l'U.N.A.C. ont commémoré le dixième anniversaire du grand retour.

Mais il faut bien constater qu'aucune ne l'a fait avec un tel succès, au milieu d'une telle affluence de camarades heureux de se retrouver, que nos amis des III A.B.C.D., groupés, deux jours durant, autour de leurs présidents et animateurs, Marcel Simonneau et Henri Michel.

La première journée de ce rassemblement débuta par un pieux hommage au Soldat inconnu, symbole de tous ceux qui sont morts pour que vive la France. Une superbe couronne fut déposée sur la dalle sacrée, en présence de nombreuses personnalités du monde ancien combattant et d'importantes délégations de nombreuses Amicales et Associations entourant leurs drapeaux, tandis que la musique du 8^e régiment de Transmissions exécutait la sonnerie « Aux morts » puis « La Marseillaise ».

Les III offraient ensuite un apéritif d'honneur, dans les salons du restaurant de la Tour Eiffel, qui, malgré leurs vastes dimensions, suffirent à peine à recevoir tous les amis venus s'associer à cette journée du souvenir.

Un banquet réunit alors, dans la grande salle des Fêtes du Cercle Militaire, plus de 300 convives parmi lesquels notre ancien vice-président Jean Legaret, député de Paris, qu'accompagnait sa charmante femme; Julien Toucane, vice-président de l'U.N.A.C., etc... M. Pierre Lis, directeur interdépartemental du Ministère des A.

AMICALISTES, VOTRE TAILLEUR



LA SILHOUETTE RÉVÉE
UN MAÎTRE ARTISAN DIPLOMÉ
G. MALIAN

33, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)
Tél. : TRI 35-02
Et, pour les sportifs,
créateur et seul spécialiste
du style athlétique

Les III ont commémoré le X^e anniversaire du retour

C. et V.G., retenu par les devoirs de sa charge, s'était fait excuser.

Au dessert, Jean Legaret, — parlant après Marcel Simonneau qui avait exprimé sa joie du succès de ce regroupement du X^e anniversaire, — dit à son tour combien il éprouve toujours de plaisir à se retrouver parmi ceux des camps et à constater qu'ils continuent à cultiver l'amitié éclose dans la misère et la souffrance communes.

Enfin, Perrault, président de la section de la Sarthe, offrit, au nom de ses camarades, deux su-

perbes corbeilles de roses à Mme Simonneau et à Mme Michel et un poste de télévision à chacun des deux artisans du magnifique développement de leur Ami-

Jean RHEM
Photographe
Industrie Reportage
34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)
Tél. : Tur. 89-92
A votre service

cale des III, Simonneau et Michel.

Remontant dans les autocars qui, depuis le matin, les transportaient de Saint-Augustin à Saint-Augustin, en passant par l'Etoile et le Champ de Mars, les anciens des III se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville où ils furent reçus par M. de Véricourt, vice-président du Conseil municipal de Paris, ayant à ses côtés, notre camarade Virenque, ex-Oflag XIII, représentant le préfet de la Seine, dont il dirige le cabinet.

Après une aimable allocution de M. de Véricourt, célébrant la fra-



ternité des camps et l'esprit d'entraide qui anime les membres des Amicales, Julien Toucane, vice-président de l'U.N.A.C., répondit en rappelant le rôle essentiellement social de nos Amicales « qui », dit-il, « ont distribué plus d'un milliard de francs à leurs adhérents dans le besoin, sans aucune subvention et sans autres ressources que les cotisations et le produit des tombolas et des réunions qu'elles organisent ».

Une collation fut ensuite offerte aux hôtes de la capitale avant qu'ils ne rejoignent le Club du Bouthéon où ils dînèrent avant d'aller assister à la nuit des III qui remporta son habituel triomphe.

Deux représentations consécutives permirent tout juste aux assistants de jouir d'un spectacle de variétés de haute classe, organisé et présenté par Fabrezy.

Quant aux amateurs de danse, entraînés par les excellents orchestres de Michèle Clairys, ils emplirent à les faire craquer, et jusqu'à l'aube, les salons du Cercle Militaire et la salle de spectacle transformée, dès après la seconde représentation, en dancing.

Le lendemain, un déjeuner de l'Amitié réunit encore un nombre tel de participants, au Club du Bouthéon, qu'il fallut trois services pour satisfaire tout le monde.

En résumé, un rassemblement inoubliable qui fut le digne couronnement des persévérants efforts de l'équipe galvanisée par les dynamiques Simonneau et Michel. — M.-L.-C. M.

LA CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE 1939-1945

Le « Journal Officiel » du 25 novembre a publié le décret fixant les conditions d'attribution de la Croix du Combattant volontaire 1939-1945.

En voici le texte :

ARTICLE PREMIER. — Peuvent prétendre, sur leur demande, à la croix du combattant volontaire 1939-1945 :

- 1^o Les personnels qui, titulaires de la carte du combattant 1939-1945 et de la médaille commémorative française de la guerre 1939-1945 avec l'agrafe « Engagé volontaire », telle qu'elle est définie par le décret du 11 août 1953, ont servi dans une formation combattante au cours de la guerre 1939-1945;
- 2^o Les personnels qui, titulaires de la carte du combattant volontaire de la Résistance, telle qu'elle est définie par la loi n° 49-418 du 25 mars 1949 et les règlements d'administration publique n° 50-358 du 21 mars 1950 et n° 51-550 du 5 mai 1951, ont servi dans une formation combattante au cours de la guerre 1939-1945; toutefois, cette dernière condition ne sera pas exigée des titulaires de cette carte qui remplissent l'une des conditions ci-après :

- a) Ont obtenu la carte de départ résistant;
 - b) Ont reçu une blessure dûment homologuée comme blessure de guerre au cours d'actions dans la Résistance ou dans les rangs des Forces Françaises libres;
 - c) Ont été, pour des faits de résistance ou au titre des Forces Françaises libres et à une date antérieure à celle de promulgation du présent décret, cités à l'ordre avec attribution de la croix de guerre.
- ART. 2. — A défaut de la carte de combattant 1939-1945, les candidats, déjà titulaires d'une carte de combattant, au titre d'une autre guerre (1914-1918, T.O.E.), pourront se prévaloir de leur qualité de combattant 1939-1945 sur présentation d'un certificat ou attestation délivré par l'Office des Anciens Combattants, authentifiant cette qualité.
- ART. 3. — Les dossiers des candidats pourront comprendre une demande formulée sur papier libre.
- ART. 4. — Un certificat constituant le droit au port de la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945 sera délivré aux

éventuels bénéficiaires, par décision du ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

ART. 5. — La croix du combattant volontaire 1939-1945 sera en bronze, du module d'environ 36 millimètres, et conforme au modèle déposé à l'administration des monnaies et médailles.

Analogue à celle instituée pour les combattants volontaires de la guer-

re 1914-1918, elle portera à l'avant les mots « République française » et au revers l'inscription « Croix du combattant volontaire 1939-1945 ».

Elle sera suspendue à un ruban par un anneau sans bélière.

Le ruban, d'une largeur de 36 millimètres, sera du rouge de la croix de guerre 1939-1945 avec, au milieu, une bande verte de 8 millimètres et, à 1 millimètre de chaque bord, une bande jaune de 4 millimètres.

Les ayants droit devront se procurer la croix à leurs frais.

ART. 6. — Passé le délai de cinq ans, à compter de la publication du présent décret, toute demande en vue de bénéficier de la croix du combattant volontaire sera frappée de forclusion.

ART. 7. — La croix du combattant volontaire 1939-1945 sera considérée comme un titre de guerre lors de l'examen des dossiers de candidature à un grade dans la Légion d'honneur ou à la médaille militaire sur le contingent relevant d'un département militaire.

ART. 8. — La croix du combattant volontaire 1939-1945 prendra place immédiatement après la croix du combattant volontaire 1914-1918.

ART. 9. — Une instruction établie par le ministre de la Défense nationale et des Forces armées fixera les conditions dans lesquelles les candidats devront constituer leur dossier et désignera l'autorité qualifiée pour le recevoir.

Deux motions des anciens P.G. corses

Lors du récent congrès de l'U.F.A.C. qui s'est tenu à Ajaccio le samedi 15 et le dimanche 16 octobre dernier les congressistes ont approuvé deux motions de notre camarade Lucrezi sur les anciens prisonniers de guerre. La délégation départementale de l'Union Nationale des Amicales de Camp proposera les mêmes motions au Comité directeur pour l'appuyer auprès de l'organisme compétent à Paris.

1) Que soit étendu à tous les anciens P.G. corses qui ont refusé la libération anticipée, offerte par la Commission Militaire mixte italo-allemande, le bénéfice de la Carte de Résistance au même titre que les Alsaciens-Lorrains.

2) Que les dossiers des anciens P.G. ayant pratiqué de la résistance dans les camps en Allemagne ou qui par suite d'évasion ont été internés dans des camps disciplinaires et dans des camps de travail forcé soient examinés et solutionnés dans les plus brefs délais.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille de 18 ans, fille d'un de nos camarades du XVII^e B, décédé accidentellement en 1951, cherche un emploi.

Intelligente, sérieuse et courageuse, elle est titulaire d'un brevet commercial du second degré, brevet d'Etat la préparant au secrétariat, et est capable de traduction en langue anglaise.

Ecrire à l'Amicale ou à Mme Ferrari, 41, rue de l'Amiral-Gourbet, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Ex-P.G., chef de coupe confection hommes et dames, connaissant fabrication, mise au point de modèle, recherche situation responsabilité. Vingt ans de pratique

Ex-P.G., excellent chef d'imprimerie, recherche situation. S'adresser à G. Février, Inter-Plans, GUT 13-00, ou 92, boulevard de Belleville, Paris (20^e).

PENSEZ AUX FETES DE FIN D'ANNEE

Camarades P.G.
Je vous offre ces vins de provenance directe

- du Caveau Beaujolais à Juliéna
- 5 Juliéna 1949
 - 5 Fleurie
 - 5 Morgon
 - 5 Châteauneuf-du-Pape
 - 5 Pouilly-Fuissé (blanc)
- 25 bouteilles rendues franco domicile pour 8.825 fr.

Champagne de propriétaire récoltant à Chigny (Marne)

Son Champagne brut ou sec à 610 fr. rendu franco domicile par caisses de 15-25-30

HENRI GILBERT

(du Stalag IV B)
162, avenue Parmentier, Paris (10^e)
Téléphone : BOTzaris 74-45

Alsace - Bourgogne - Jura sur demande

Georges Hoffmann
TAILLEUR

144, rue de Charonne, Paris (11^e). Métro : Charonne
Draperies anglaises et françaises
Couture et exécution très soignées
Costumes de 29.000 à 45.000 fr.

20 % moins cher qu'ailleurs à qualité égale
FACILITES DE PAIEMENT

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47 99
DEPUIS 1945
FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ DES CAMARADES A.C.R.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE - Métro : BARBES-ROCHECHOUART

CARILLON 624 - 6 LAMPES
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES
SENSIBLE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION,
EXCELLENT MODÈLE.
UN DES MEILLEURS
17.600
PRIX NET - TOUTES TAXES COMPRIS

CARILLON 666
6 LAMPES
22.400

CARILLON 777
7 LAMPES - AVEC COMPENSATEUR A LAMPES H. F.
25.400

GRAND CHOIX
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE
CATALOGUE gratuit

FACILITES DE PAIEMENT

AU PRIX D'ACHAT AVEC AVANTAGE DE PLUS DE 20 %

DIRECTEMENT sans intermédiaires

TOUS LES MEUBLES RADIO-PHONO
AVEC CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ

EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE

MAXIMUM DE GARANTIE
TOUS MES APPAREILS SONT ENTIÈREMENT GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

SUZE
Gentiane

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(ancien P.G.)
Menthelon (Marne)
Demandez prix et conditions

Un des traits communs à la plupart des Français, c'est l'incoercible besoin de protester contre tout ce qui ne « tourne pas rond »... à leur avis.

Et, automatiquement, le pelé, le galeux « d'où nous vient tout le mal », c'est « le Fonctionnaire ».

Il convient de remarquer que, lorsque le protestataire est lui-même fonctionnaire, il n'en incrimine pas moins « le fonctionnaire »... mais, dans ce cas, il s'agit naturellement d'un personnage appartenant à une autre administration.

N'ayant pas la prétention d'échapper aux travers de nos compatriotes, je dois avouer que j'ai, moi aussi, une phobie du même genre; mais elle se limite à certains cadres supérieurs, — du moins qualifiés tels, — qui, dans ma pensée, sont responsables: d'abord, des décisions souvent arbitraires, voire illégales, qu'ils prennent; ensuite, des directives tracassières à l'égard des « assujettis », — c'est, hélas! bien le mot, — qu'ils donnent à leurs subordonnés; enfin, es-qualités, de la manière dont ces derniers les appliquent.

Ceci posé, — afin que l'on ne croit pas que je sois en contradiction avec mes propos passés, présents et à venir, sur les « hauts fonctionnaires » des Finances, pour qui tout ce qui, ancien combattant ou victime de la guerre, devient ipso facto mouton à tondre, — ceci posé, qu'il me soit permis de constater que ce qui va mal n'est pas exclusivement dû au seul « Fonctionnaire ».

Il m'a été donné, ainsi qu'à bien des camarades qui s'occupent journellement de nos Amicales, de recevoir des demandes de renseignements de tous genres, des dossiers à transmettre, en vue de cartes diverses, de pensions, de pécule, etc...

Il est effarant de voir avec quelle imprécision, quelle négligence, quelle paresse d'esprit, la majorité de ceux qui veulent obtenir quelque chose présentent les documentations les plus importantes pour la défense de leurs droits.

L'un signe illisible ou omet d'indiquer son adresse, alors que sa lettre comporte une réponse; un autre remplit différemment deux formulaires identiques, à moins qu'il n'utilise un imprimé qui ne le concerne nullement; un

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
le 31 décembre 1955
est la date limite
pour déposer
ta demande de
PECULE

troisième oublie d'envoyer la moitié des pièces dont on lui a soigneusement donné la liste; le suivant ne répond même pas aux questions que les lacunes de sa correspondance déclenchent. Nous ne parlerons que pour mémoire de tous ceux qui estiment normal de ne jamais joindre de timbre pour la réponse.

Mais, finalement, les uns et les autres ont une identique réaction: ils plaignent du manque de diligence du camarade qui s'est bénévolement entremis.

Comment voulez-vous que de tels errements, qui suscitent déjà des difficultés entre « copains », ne provoquent pas des frictions entre les intéressés et les fonctionnaires, dont, au surplus, la patience se trouve mise à l'épreuve, non pas de temps en temps, — comme c'est notre cas, — mais à longueur de journée?

En outre, cette incompréhension par le public de ses propres intérêts aboutit à des pertes de temps considérables.

Pourtant, faute de se rendre compte de sa large part de responsabilité, chacun peste contre la lenteur de l'administration à laquelle il a à faire. C'est ainsi que le courrier et les conversations avec nos visiteurs constituent de véritables chapelets de doléances où il est question de cartes du combattant attendues depuis 1949, de demandes de pécule déposées il y a près de trois ans, de dossiers de pension en instance des mois durant.

Certes, nous ne considérons pas que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et nous ne cessons, dans ces colonnes, de dénoncer la mauvaise volonté, pour ne pas dire la mauvaise foi, des « techniciens » du budget, en ce qui concerne les ouvertures de crédits indispensables au fonctionnement normal des services du Ministère des A.C. et V.G.

Cependant, il nous a semblé opportun de placer sous les yeux de nos camarades quelques chiffres susceptibles de leur montrer que tous les fonctionnaires ne se consacrent pas à la fabrication des cocottes en papier.

Il nous eût été agréable de passer en revue le travail accompli par l'ensemble des services de ce Ministère des A.C. et V.G. Malheureusement, il n'en existe pas un bilan complet; ou, tout au moins, il n'est pas communiqué... même au Parlement qui en est encore à attendre un relevé exact des ressortissants de ce département ministériel, et, par conséquent, de ses tâches.

Force nous a donc été, une fois de plus, de limiter notre inventaire à la seule subdivision de l'Île-de-France, d'ailleurs la plus importante de toutes et celle, en outre, qui, proportionnellement à l'étendue de sa « juridiction », a le plus lourd « tableau de charges ».

Par surcroît de difficulté, il n'était pas question, en cette occasion, d'aller nous documenter auprès du Directeur interdépartemental, notre ami Pierre Lis, toujours si accueillant à ses compagnons de captivité. Non pas qu'il

fût à craindre qu'il ne nous fournit des statistiques inexactes mais plus simplement à prévoir que, en vertu de raisons que nous ne contesterons pas, il ne se réfugiât derrière le s-cret administratif... pour ne rien nous dire.

Voici, pourtant, pris à bonne source, un résumé des tâches remplies au cours de l'année 1954 et des trois premiers trimestres de 1955 par les services de la circonscription de Paris.

Nous avons assez souvent parlé du pécule pour qu'il ne soit pas besoin de nous étendre sur l'importance du travail effectué dans ce secteur. Rappelons toutefois qu'au 1^{er} janvier 1954, sur les milliers de demandes parvenues au cours de l'année précédente, quelques centaines avaient été étudiées et les intéressés avaient reçu l'acompte de 2.800 francs. Mais les autres restaient entassées en vrac.

Au 1^{er} octobre 1955, plus de 100.000 dossiers avaient été constitués, classés, numérotés et fichés; et 50.000 bénéficiaires étaient en possession du premier tiers, versé en espèces, et du titre de paiement, aux 1-1-56 et 1-1-58, des deux autres fractions. Sur les 50.000 dossiers restants, la plupart étaient prêts à passer à la Paierie générale, laquelle, nous l'avons souvent souligné avec regret, n'apporte aucune hâte à cette liquidation de ce qui nous est dû. Ne restaient à régler que les demandes incomplètes, — pour lesquelles les intéressés ont été en majorité pressentis et doivent fournir des éléments manquants, — les rejets et, enfin, les dossiers concernant les veuves mariées après la libération du P.G., les orphelins issus de tels mariages et les ascendants n'ayant pas bénéficié des allocations militaires, catégories pour lesquelles on attend encore, aujourd'hui, 29 novembre, les circulaires d'application d'un texte légal qui ne date que du 3 avril!...

Si nous passons à la carte des Déportés et Internés politiques, nous voyons qu'il y avait environ 10.000 demandes en instance au 1-1-54 et que, bien qu'il en soit arrivé, entre temps, un chiffre à peu près égal, il ne restait plus à régulariser, au 1-10-55, que 8.750 dossiers, d'ailleurs examinés par les services mais non par la commission compétente, ou requérant encore des compléments d'informations dont certaines risquent fort d'être impossibles à recueillir de façon probante.

Les mêmes difficultés se présentent pour la liquidation des cartes des Déportés et Internés résistants, dont 15.000 environ ont été attribuées entre le 1-1-54 et le 1-10-55, tandis que 3.000 demandes, arrivées dans ces derniers mois, restent à soumettre à la commission dont les travaux bimensuels ne peuvent naturellement pas suivre la cadence des services.

Le pécule dû aux déportés politiques a été versé, durant le même laps de temps, à quelque 7.500 demandeurs et il ne restait, au 1-10-55, que 900 dossiers de l'espèce, environ, dossiers qui seront réglés lorsque paraîtront ces lignes. Il convient de noter que, dans l'intervalle, d'autres demandes auront été présentées parallèlement à la délivrance de nouvelles cartes.

Une autre lourde tâche de la Direction interdépartementale de Paris réside dans l'établissement des carnets de soins, prévus par l'article 64 et qu'elle prépare non seulement pour les quatre départements soumis à sa juridiction mais aussi pour une vingtaine d'autres et pour les ressortissants résidant à l'étranger.

Sur ce terrain, bien que l'effectif n'ait pu être augmenté, par des prélèvements sur d'autres services, que d'un cinquième, la production a progressé d'un tiers, grâce aux efforts de cette section qui, pour faire face aux demandes, doit fournir une moyenne de 11.000 carnets par mois.

Dans le même ordre d'idées, 500 dossiers d'hospitalisation, — comportant chacun l'étude de l'autorisation d'engagement de dépenses et la vérification des mémoires et débours, — sont à envisager chaque mois.

En ce qui concerne le service des pensions des veuves, orphelins et ascendants, 5.165 dossiers étaient en souffrance au 1-1-54. Malgré l'apport régulier d'environ 1.300 dossiers par trimestre et l'afflux soudain de 9.000 dossiers de veuves remariées réadmissibles au bénéfice des pensions, le chiffre des instances a été ramené à 2.620.

Le service de la retraite du combattant, qui avait en suspens, au 1-1-54, 2.360 demandes, n'a pu depuis, en raison de l'absence d'instructions nouvelles, en traiter qu'un peu plus de 5.000 et en a maintenant environ 4.000 à épuiser.

Une semblable augmentation des instances peut être constatée au Centre de Réforme. Elle est due, d'une part, à l'apport massif de 6.600 dossiers de victimes civiles, et, d'autre part, à l'accroissement du nombre des demandes introduites: 6.575 en janvier 1955, au lieu de 2.375, un an auparavant, et une moyenne mensuelle de 3.500 dossiers nouveaux, tandis que, du fait du manque de personnel, maintes fois signalé, la moyenne de dossiers traités dans le même temps n'est que de 2.800.

Pour remédier à cet état de choses déplorable, de nouvelles méthodes ont été envisagées, dont l'application commencera le 1^{er} janvier 1956: elles consisteront essentiellement à libérer du soin de l'instruction des dossiers les médecins du centre, leur laissant

de plus grandes possibilités d'examen physiologiques; d'où augmentation du rythme des opérations de réforme.

La situation s'est, par contre, considérablement améliorée en ce qui concerne les concessions de pensions.

Pour l'ancien régime, où les dossiers nouveaux se montent approximativement à 2.800 par trimestre, les concessions en instance sont pourtant revenues, de 62.393, au 1-1-54, à 34.780 au 1-10-55, tandis que le chiffre des rejets à signifier restait stable avec moins de 2.000.

Pour le nouveau régime, le chiffre des instances s'est amenuisé de près de 40.000, avec une arrivée moyenne de 4.000 par trimestre, à moins de 7.000, ce qui ne représente même pas le volume de « débit » d'un trimestre. Et, là encore, le nombre des rejets est sans changement aux environs de 1.500.

Il faudrait, pour être complet, parler des chiffres de « production » des services du Centre d'appareillage, du Contentieux des pensions et des emplois réservés, ce dernier chapitre comportant l'instruction d'environ 2.000 dossiers par an. Mais il n'est pas de documentation précise sur ces postes de travail.

Il nous semble, d'ailleurs, que le tableau que nous venons de brosser à larges traits suffise pour montrer l'importance des résultats obtenus, rue de Bercy, au cours des deux dernières années, avec un personnel qui, non seulement n'a pas été renforcé, en dépit des légitimes interventions des associations d'anciens combattants et de victimes de la guerre, mais s'est même amoindri, puisque, de 649 unités, au 1-1-54, il est descendu à 636 au 1-10-55. Il faut préciser, au surplus, que, de cet effectif doivent être déduites les absences permanentes (personnel en mission, ou détaché, les congés de longue durée, etc...) qui, entre les dates précitées, se sont élevées de 35 à 41.

Il a donc fallu, — outre les nouvelles méthodes instaurées par une direction pleine de dynamisme, — un réel effort de la part des cadres et du personnel d'exécution, pour, dans ces conditions, réaliser des cadences qui permettent d'espérer une rapide résorption des retards accumulés entre 1944 et 1954.

Marcel-L.-C. Moyse.

Problèmes économiques

Voici venir les fêtes de fin d'année... et leurs multiples dépenses, alors qu'il y a à quelques semaines à peine, il a déjà fallu faire face aux frais de vacances, puis à ceux qu'entraînent la rentrée des classes et l'approche de l'hiver.

En cette période critique pour les finances de beaucoup d'entre nous, le problème essentiel consiste à obtenir du minimum d'argent un maximum de rendement.

Pour la solution de cette véritable quadrature du cercle, n'oubliez pas l'aide certaine que peut vous apporter le Groupement économique d'achats:

tout d'abord, grâce aux importantes réductions qui sont consenties par de nombreuses maisons, réductions qui vont de 10 à 25 %, quand ce n'est pas davantage, puisque certaines font bénéficier des prix de gros ou des prix de fabrique les porteurs de carnets du G.E.A.;

ensuite, du fait des intéressantes facilités de paiement accordées par le G.E.A., — sans majorations, sans formalités et sans enquêtes, — pour tous achats, même groupés, d'un minimum de 20.000 francs.

C'est donc bien le moment d'utiliser, si vous ne le faites déjà, le carnet du Groupement Economique d'Achats, que vous avez reçu ou que vous pouvez recevoir en le demandant:

pour la région parisienne et pour les départements des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Gironde, de l'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Rhône et de la Seine-Maritime, où existent des réseaux de fournisseurs, au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e);

ou 62, boulevard de la Liberté, à Lille, pour les habitants de la région du Nord, qui possède également une chaîne de maisons affiliées.

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
le 31 décembre 1955
est la date limite
pour déposer
ta demande de
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas
que tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

Ancien prisonnier
de guerre,
n'oubliez pas que
tu n'as que jusqu'au
31 décembre 1955
pour faire valoir
tes droits au
PECULE

ARMAND BARRIERE

Co-proprétaire de la Maison A. & R. BARRIERE Frères
45, cours du Médoc, à BORDEAUX
— Ex-P.G. de l'Offlag XVII A —

présente à tous les P.G. et à leurs familles,
à l'occasion des fêtes de fin d'année, sa

CAISSE DE L'AMITIÉ

comportant une sélection de vins de classe
aux conditions exceptionnelles ci-après:

- | | |
|--|--|
| Caisse n° 1 (18 bouteilles) | Caisse n° 2 (27 bouteilles) |
| 4 BLANC-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec
pour hors-d'œuvre, poissons, etc... | 6 BLANC-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec |
| 5 CH. BEAU-SITE
Saint-Estèphe 1949
pour viande blanche, poulet, veau... | 8 CH. BEAU-SITE
Saint-Estèphe 1949 |
| 5 CH. TAUZINAT
Saint-Emilion 1950
pour viande rouge, gibier, etc... | 8 CH. TAUZINAT
Saint-Emilion 1950 |
| 3 Crû des ARROUILLATS
Sainte-Croix-du-Mont 1949 | 3 Crû des ARROUILLATS
Sainte-Croix-du-Mont 1949 |
| 1 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de liqueur 15° + 8°
pour apéritif et dessert | 2 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de liqueur 15° + 8° |

Prix: 5.000 fr. les 18 bout. | Prix: 7.500 fr. les 27 bout.

FRANCO DOMICILE
PAIEMENT APRES RECEPTION



Nous nous excusons d'avoir interrompu, pendant deux bulletins, le courrier V B.

Mais notre « Lien » ne comporte que quatre pages, et, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons y faire paraître tout ce que l'on nous adresse.

De plus, notre Journée nationale et la tombola ont nécessité pas mal de place. Mais nous savons que nos amis nous ont déjà excusés.

A propos de la tombola, nous recommandons à nos camarades de bien vouloir se servir de leur talon de chèque pour nous donner de leurs nouvelles (ancien Kommando, bonjour à souhaiter, renseignements, etc...). Un numéro du « Lien » sera strictement réservé à cette correspondance; profitez-en pour donner de vos nouvelles à vos anciens compagnons de captivité.

Nous, vous avons déjà fait connaître que notre grand ami à tous, Maurice Godard, avait été hospitalisé pour raison de santé. Nous recevons de l'ami Maurice une lettre dont nous extrayons pour vous quelques passages :

« ... Je me dirige tout doucement vers la guérison, néanmoins et suivant les instructions du docteur, j'en ai encore pour six mois à rester au repos. Je suis rentré de captivité le 1^{er} mai 1945, et, coïncidence, la Sécurité sociale me libère le 1^{er} mai 1955. Je dois être un gars né sous le signe du muguet, j'ai quitté l'hôpital Foch pour une charmante maison de repos à Buzenval; le cadre est plus agréable avec un grand parc boisé de quatre hectares... un sapin énorme devant ma fenêtre me donne douce souvenir de la Forêt Noire. Je continue le même traitement qu'à Foch, avec plus de confort : chambre individuelle avec cabinet de toilette, fenêtre bien exposée avec soleil à profusion (pendant les jours sombres du proche hiver, le soleil sera remplacé par un coup de Postillon... pour le moment, ce n'est qu'à l'état de projet). Nourriture excellente et variée. Discipline librement consentie avec balades journalières dans le parc et en ville... sans Wachmann... en dehors des heures de cure évidemment. Je te joins une carte, reproduction de mon nouveau Stalag; il n'y manque que « Les Compagnons de la Reulotte ». Tous les soirs, bridge avec, comme partenaires et comme par hasard, trois ex-Gefang. Visite tous les jours de 16 h. à 18 h. (au cas où tu passerais dans le secteur. Ne viens pas spécialement puisque tout va bien !)...

« J'ai appris par notre journal le décès de ce brave Grignon (le clown Marko); cela m'a fait beaucoup de peine. J'avais participé en même temps que lui à un gala, il n'y a pas encore très longtemps; nous avions bavardé longuement, il me racontait les joies que lui procurait son métier et naturellement de nombreux souvenirs V B. Nous perdons là un ami sincère et dévoué... heureusement il nous reste son souvenir... »

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé
Paris (XII^e)

RYSTO Raymond
EX-N° 5305
Membre de l'Amicale N° 543

**SALLES A MANGER
CHAMBRES
A COUCHER
ENSEMBLE STUDIO**

**DÉPOSITAIRE
DE FABRIQUES**

Cuisines modernes
Éléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués
en chiffres connus

Facilités de paiement
sur demande

Prix spéciaux
aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements
n'hésitez pas
à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

venir... Pour moi il est toujours vivant.

« Appris également la maladie de Léon Ancement à qui tu présenteras ma sincère amitié par notre Canard avec vœux de prompt rétablissement à la clé... « Mise en scène, toujours... Mise en boîte, jamais. » Telle doit être sa devise... »

« Présente toutes mes amitiés aux nombreux amis de l'Amicale et en particulier au groupe si sympathique du Bureau, sans oublier notre président Langevin et « Boit sans soif », notre délicieux fourreur... »

Nous sommes heureux de constater que notre ami Maurice s'achemine, lentement peut-être mais sûrement, vers une guérison totale. Le moral est parfait. Peut-on d'ailleurs en douter avec notre sympathique comique. N'est-ce pas lui qui, le dimanche, au Stalag, emplissait nos cœurs d'optimisme ? Quand nous sortions de la « Roulotte », nous emportions pour une semaine un moral revivifié. La gaieté de Maurice si communicative nous avait transformés. Aussi nous devons lui montrer maintenant notre sollicitude. Une grave maladie n'a pas réussi à lui entamer ce moral, qui, là-bas, nous enthousiasmait. C'est à nous de lui montrer notre reconnaissance et de l'aider à maintenir ce moral éclatant. Ecrivez-lui, donnez-lui de vos nouvelles. Les soirées d'hiver sont longues, très longues, pour un malade. Apportez-lui le soutien de votre sollicitude et de votre amitié. Une lettre, c'est bien peu pour vous, et, pour lui, ce sera un rayon de soleil. Allons, les gars de « La Roulotte », les spectateurs des matinées théâtrales du camp, les amis des Kommandos qui ont reçu sa visite, les fidèles du Waldho, tous la main à la plume pour envoyer un petit mot à celui qui fut pour nous, là-bas, le messager de la gaieté. Voici son adresse : Maurice Godard, 9, rue du Marquis-de-Coriolis, à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

Et voici une lettre d'un tout autre genre mais qui nous a fait bougrement plaisir. Elle prouve tout

simplement que les compagnes de nos camarades sont de tout cœur avec nous et que notre action est suivie par nos épouses avec autant d'intérêt. D'ailleurs le succès de nos Journées nationales nous l'avait déjà prouvé :

« Mon mari étant paresseux en écriture et ne disposant pas de beaucoup de temps, je me permets de le remplacer.

« Je puis vous assurer qu'il reçoit toujours avec plaisir votre journal et qu'il y cherche des noms connus et inoubliés.

« Je crois fort lui faire plaisir en envoyant ses amitiés à tous les camarades du V B et tout particulièrement à MM. René Diehl, Alexis Martin et Robert Chereau. Notre adresse actuelle, où vous seriez bien gentil de lui envoyer « son » journal, est maintenant 5, rue des Meuniers, Lille.

« Je ne peux pas me permettre de vous envoyer un salut de camarade mais ma sympathie qui !

M. et Mme A. Debeir,
5, rue des Meuniers, Lille. »

Merci, cher Madame Debeir, de votre gentille lettre. Vous ne pouvez savoir à quel point elle nous a réconfortés. Et permettez-nous de vous adresser nos hommages reconnaissants, et, à notre ami Debeir, notre amical souvenir.

Notre ami André Oudin, 24, rue du 19-Novembre, à Montigny-les-Metz (Moselle), regrette de n'avoir pu assister à notre Journée nationale, mais espère pour l'an prochain. Il envoie son bon souvenir à tous les anciens du Stalag et aux anciens tailleurs.

Nos amis Mme et M. Yves Laizet, 32, rue du Contrat-Social, à Rouen, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils, Pascal.

La correspondance coûte cher. Joignez, à toute demande de renseignements, un timbre pour la réponse. Merci.

...ET LE SOLEIL LUIT POUR TOUS

(Suite de la page 1)

Sa voix douce et agréablement modulée, habituée au micro, se perd, malheureusement, dans la salle qui manque d'acoustique, et, surtout, est brisée par les chuchotements des spectateurs. Malgré ces petits inconvénients, nous goûtons fort le numéro de Mlle Jeanne qui nous offre, malgré elle, un sketch : alors qu'elle chantait « Toi qui ne ressembles à personne », trois de nos camarades vinrent à ses côtés mimer sa chanson, à la grande joie des auditeurs très amusés par ce numéro hors programme.

Mais les meilleures choses ont une fin, et les bracelets-montres coalisés nous font bientôt comprendre que l'heure approche de nous séparer. Quelques-uns d'entre nous resteront réunis en un amical dîner pour prolonger cette agréable journée. A ce dîner, je ne participerai pas. Demain matin, j'ai un autre journal à mettre en pages. Il faut avoir les yeux en face des trous. Un camarade m'offre l'hospitalité dans sa voiture. Je pars.

L'air soudainement un peu rafraîchi nous fouette le visage. La traversée du bois de Vincennes nous retient encore un peu à cette délicieuse partie de campagne, oserais-je dire, et bientôt, le métro m'offre les effluves de ses couloirs embaumés.

Une bonne journée à ajouter aux annales de nos réunions.

Les années passent, qui ajoutent des cheveux blancs ou... font tomber ceux qui restent, mais quelque

Félicitations et vœux de longue vie au nouveau petit V B.

Notre ami Robert Lamidioux, à Saint-Quentin (Aisne), adresse ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami André Rantz, 23, Cité Lepruine, à Golbey (Vosges), nous écrit :

« Je viens vous demander s'il vous serait possible de me procurer l'adresse de trois camarades qui pouvaient se trouver avec moi au Kommando de Trifilgen, dans le Hohenzollern, appartenant au V B. J'ai fait ma demande de carte de combattant et l'on me demande le numéro de mon diplôme d'évadé. Je n'avais pas fait la demande, n'ayant pas l'adresse de mes camarades qui pourraient m'aider car il me faut deux attestations certifiées conformes par le maire de leur ville ou commune. Je n'ai, pour vous aider, que le nom de deux camarades, tous deux douaniers à Dunkerque, ce sont Louis Muller et Desmaret. Je me suis évadé avec quatre autres camarades, le 2 novembre 1942, à 18 heures exactement, mais leur témoignage ne compte pas. Salutations à tous ».

Nous demandons à nos camarades de fournir à notre ami les attestations qui lui font défaut. Adressez-les, soit à l'Amicale, soit directement.

Notre ami Raoul Bertin, à Vrigny, près Reims (Marne), adresse un amical bonjour à tous les copains et en particulier aux anciens du Waldho. Propriétaire viticulteur, il fait profiter ses anciens compagnons de captivité de prix intéressants pour les fêtes de Noël. Voyez son annonce dans « Le Lien ».

Une lettre de notre grand ami Robert Lavigne, 1, rue Chanzy, Le Mans (Sarthe), nous apprend sa nomination au Conseil départemental des P.G. de la Sarthe. Mon vieux Robert, quand on a mis le doigt dans l'engrenage, il faut y passer tout entier. Se dévouer pour les camarades infirmes est une noble tâche et, lorsqu'on a entrepris un sauvetage, il faut aller jusqu'au bout. Nous t'absolvons pour ton absence à notre Journée nationale, car nous connaissons ton dévoue-

ment à la cause de l'Amicale et nous savons qu'il ne faut pas priver des camarades hospitalisés du réconfort d'une visite. Brave, Robert, tu es dans la bonne voie !

Notre ami Jean Tanguy, 48, rue Ch.-Dupont-prolongée, à Auchel (Pas-de-Calais), regrette de n'avoir pu assister pour raisons de santé à notre Journée nationale :

« Depuis celle d'octobre 1952 », dit-il, « à laquelle il m'avait été possible d'assister et que je n'ai pas encore oubliée, je n'ai pu renouveler ma promesse de ne plus en manquer une... ».

Nous espérons que notre ami est définitivement remis de son alerte et que nous aurons le plaisir de le revoir bientôt, ainsi que Mme Tanguy.

Avons eu la joyeuse surprise de la visite de notre ami René Darmandaritz, propriétaire de « La Boîte à Sardines », à Ciboure (Basses-Pyrénées). Toujours aussi dynamique, notre ancien batteur. Piloté par l'ami Maurice Baron, il a exploré la capitale de fond en comble. Complètement exténué, il est reparti sur une civière pour sa Côte Basque ensoleillée.

Un mot de notre ami Rysto, l'ancien goal des Tailleurs du camp :

« Ai rencontré en septembre l'ami Wenger, au restaurant du Euthéon, avec sa femme et ses deux enfants, en instance de départ pour Pointe-à-Pitre, le lendemain. Il se rappelle au bon souvenir de tous ses amis du Stalag et pense rentrer dans deux ans, son contrat terminé aux P.T.T.

« Ai eu également la visite de Houdin, de Metz. Pendant un certain temps, aux P.T.T. d'Anancy, est maintenant de retour dans sa bonne ville de Metz... »

Notre ami Jean Reynal va de maison de santé en sana. Le voici actuellement au Centre de Phtisiologie « Xavier-Arnoz », Pavillon 6, chambre 47, à Pessac (Gironde) :

« Le traitement continue favorablement mais », dit-il, « demande des mois pour apporter un changement efficace dans mon état. Il me faut, comme par le passé, m'armer de patience et de volonté pour triompher d'une période néfaste qui paralyse la vie comme au temps de la sinistre aventure, mais ici tous les espoirs sont permis. Toute ma sympathie à l'excellente équipe qui m'a si bien accueilli lors de mon bref séjour à Paris... Connaissez-vous un organisme qui par correspondance donne des cours de dessin gratuits ?... »

Nous demandons à nos amis qui seraient susceptibles de fournir ce renseignement de bien vouloir nous le faire parvenir. Les heures de sana sont longues et fastidieuses. Aidez un camarade qui demande par le travail un dérivatif à sa triste condition actuelle.

Notre ami Antonin Quay, 80, avenue Platon, à Villeurbanne (Rhône), transmet à tous ses meilleures sympathies.

MAISONS RECOMMANDEES

Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12^e). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gaby.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). INV. 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18^e), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

CHAMPAGNE

R. BERTIN
ex-P.G. Waldhotel, V B
Propriétaire récoltant

Vrigny, près de Reims
Caisse 12 bouteilles
demi-sec, sec ou brut
assorties ou au choix
5.600 fr. franco domicile
Régie et ttes taxes comprises

Aux Kommandos d'Ulm

Notre dernière réunion, qui avait été reportée au 18 novembre, en raison de la fête de la Victoire, a connu le même succès.

Nous y avons retrouvé Rein, Sarabien, Guérin, Dupré, Fauchoux, Crouta, Schroeder, Batut, et notre dévoué trésorier, Yvonnet, convalescent, auquel chacun adressa ses vœux d'un complet rétablissement.

Après la distribution de « L'Ormeau » pour les présents, empressés à le parcourir, il ne fut plus question que du voyage en Belgique.

Yvonnet fit un bref résumé des frais prévus pour ces journées en Belgique, mais tous les détails paraîtront dans le numéro spécial de Noël que nous réserve le Père Verneux. Aussi, dès à présent, anciens d'Ulm, réservez ces trois jours : 19, 20, 21 mai 1956 pour cette manifestation d'amitié franco-belge.

Avant de lever la séance, tous

nos camarades réunis adressèrent leur plus cordial salut à leurs amis belges.

Nous avons appris avec plaisir la brillante réussite à l'examen

Waterman



de contrôler des Contributions de notre camarade et ami belge Marcel Belmans.

Nos vives félicitations.

Bienvenue parmi les anciens d'Ulm à nos camarades Robert Lafève et Lucien Bigant, auxquels nous rappelons nos réunions mensuelles, tous les deuxièmes vendredis de chaque mois, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e), de 18 h. à 20 h.

Prochaine réunion :
13 janvier 1956

Anciens d'Ulm, voici le dernier mois, pour faire votre demande de péculé... dans un mois il sera trop tard.

Bon souvenir à tous.

L. Vialard.

Le gérant : PIFFAULT.
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris